

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE



Table des matières

Article 1 – DÉFINITIONS PREALABLES	3
Article 2 – CHAMP D'APPLICATION	3
Article 3 – COMMANDES Article.....	3
3.1 – Prestation traiteur.....	3
Article 3.2 – Prestation annexe	3
Article 4 – Livraison	4
Article 5 – FACTURATIONArticle	4
5.1 - PRIX.....	4
5.2.2 Paiement du prix.....	5
Article 6 – DROIT DE RÉTRACTATION	5
Article 7 – ANNULATION ET REPORT	5
Article 7.2 - A l'initiative du Vendeur	5
Article 8 – TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ ET DES RISQUES	5
Article 9 - RESPONSABILITÉ	6
Article 10. DROITS ET OBLIGATIONS DES PARTIES	6
Article 10.2 Obligations du Client.....	6
Article 11 – PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES.....	6
Article 12– FORCE MAJEURE ET IMPREVISIONArticle 12.1 - FORCE MAJEUR.....	7
Article 12.2 - IMPREVISION	7
Article 13 – INEXECUTION	7
Article 14 – LITIGES	7
Article 15 – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE	8
Article 16 – DROIT APPLICABLE ET LANGUE	8
Article 17 – INFORMATIONS PRÉCONTRACTUELLES.....	8

Article 1 – DÉFINITIONS PREALABLES

Dans les paragraphes qui suivent il est convenu de désigner par :

« **Vendeur** » : Aux délices de fab', représentée par Delavalle Fabien,

« **Vous** », « **Client** » : toutes personnes physiques ou morale professionnelle ou non, qui commande et achète auprès du Vendeur, auprès de lui,

« **Produits** » : l'ensemble des prestations traiteur proposées à la vente par Delavalle Fabien ou Aux délices de fab.

« **Commande** » : tout contrat conclu entre Delavalle Fabien et le Client,

« **Site** » : le site internet accessible à partir du lien URL suivant : www.auxdelicesdefab.fr et l'ensemble des sites édités par Delavalle Fabien pour présenter ces prestations.

« **CGV** » : les présentes Conditions Générales de Vente.

Article 2 – CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction, ni réserve, à la commande et à l'achat de prestation traiteur sur mesure, auprès de Delavalle Fabien, Entreprise individuelle au statut de micro-entreprise dont le siège social est à Le mée sur seine (77350), 79 rue du bois des joies. Immatriculée sous le numéro SIRET 97764835100012, aux Clients.

Ces CGV sont systématiquement communiquées à tout Client préalablement à la conclusion d'une commande et prévaudront, le cas échéant sur tout autre document contradictoire.

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes CGV et les avoir acceptées avant la conclusion de la commande.

En cas de rédaction d'un devis, toute validation, par la signature, l'apposition de la mention « Bon pour accord » et l'acceptation du devis par le Client, emporte de sa part adhésion pleine et entière aux présentes CGV.

En cas de refus de consentir aux présentes CGV, il ne sera pas possible de commander auprès du Vendeur.

Le Client reconnaît avoir la capacité requise pour acquérir. Ainsi, il reconnaît être une personne physique majeure ou habilitée à représenter une personne morale, au moment de l'acceptation des CGV, en vertu de la loi de son pays et ne pas être frappé d'une incapacité totale ou partielle.

Les présentes CGV pourraient faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable au Client, étant celle en vigueur au jour de sa commande.

Les présentes CGV s'appliquent à toutes transactions conclues par le Vendeur et le Client par le biais du Site ou directement auprès du Vendeur.

Article 3 – COMMANDES Article

3.1 – Prestation traiteur

Le Vendeur propose à la vente diverses prestations traiteur sur mesure :

- Proposition de petit-déjeuner, sous forme de composition à choix défini par le client (viennoiseries, jus de fruit, laitage, fruit frais, ou toute autre demande spécifique du client)
- Proposition de produits à destination de prestations traiteur salées (verrine, petit four, cuillère, toast, pain surprise, ou tout autre demande spécifique du client)
- Proposition de produits à destination de prestations traiteur sucrées (verrine, petit four, ou tout autre demande spécifique du client)

Lesdites prestations et produits peuvent être commandés directement auprès du Vendeur par mail, par téléphone ou via les réseaux sociaux.

Pour toute commande de prestation traiteur un devis sera établi en fonction des prérequis du client, nombre de convives, budget par convives, restriction alimentaire.

Par suite, le Client recevra un devis dans un délai de 48 heures, suivant la prise de contact. Une fois le devis signé et l'acompte versé (30%), la commande sera considérée comme validée par le Vendeur.

Les Produits présents sur le Site sont à titre indicatif et ont pour but d'indiquer une idée de présentation.

Article 3.2 – Prestation annexe

Le Vendeur propose également des prestations annexes à la proposition de traiteur : la livraison, l'installation, le service. Ces prestations sont proposées sur devis, leur montant varie en fonction de la distance, de la complexité et du nombre d'ETP à fournir. Par suite, le Client recevra un devis dans un délai de 48 heures, suivant la prise de contact.

Une fois le devis signé et l'acompte versé (30%), la commande sera considérée comme validée par le Vendeur.

Article 4 – Livraison

Le Client se fera livrer sa commande au lieu, date et heure définis préalablement dans le devis, des frais de participation pourront être demandés et indiqués sur le devis.

En cas de modification du lieu de livraison, des frais peuvent s'ajouter si des Km s'ajoutent à la destination initiale.

Le Client s'engage à être présent et disponible pour réceptionner les prestations commandées et à les conserver selon les modalités et dans les conditions préconisées par leVendeur.

En cas de non retrait de la commande ou de non-présence sur le lieu de retrait, au jour et à l'heure convenue, le Client ne pourra prétendre à aucun remboursement. Le Vendeur pourra remettre à la vente les Produits en cas de retard de plus de 2 heures, à compter de l'heure de retrait initialement convenue.

Article 5 – FACTURATIONArticle

5.1 - PRIX

Les prix sont transmis aux tarifs en vigueur indiqués sur le devis établi par le Vendeur.

Les prix sont exprimés en Euros, HT et TTC. Ces prix sont nets, TVA non applicable selon l'article 293-B du Code générale des impôts, le Prestataire étant exonéré de TVA.Ces tarifs sont fermes et définitifs.

Le Vendeur se réservant le droit de modifier les prix à tout moment, le prix s'appliquant au Client étant celui inscrit lors de la commande sur le devis.


Le paiement demandé au Client correspond au montant total de l'achat y compris des éventuels frais de livraison. Une facture établie par le Vendeur est remise au Client après réception de la commande par le Client.

Article 5.2 - MODALITÉS DE PAIEMENT

5.2.1. Acompte

Un acompte sera demandé au Client. Le montant de l'acompte est de 30% du prix TTC de la commande. Le versement de l'acompte à la commande emporte validation de la réservation.

L'acompte est réglé par virement bancaire sur le **relevé d'identité bancaire (RIB)** ci-après mentionné :

					
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE					
Identifiant national de compte bancaire - RIB					
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation
30087	33822	00020947301	51	EUR	CIC MEAUX VICTOIRE
Identifiant international de compte bancaire					
IBAN (International Bank Account Number)					BIC (Bank Identifier Code)
FR76	3008	7338	2200	0209 4730 151	CMCIFRPP
Domiciliation CIC MEAUX VICTOIRE 71 AVENUE DE LA VICTOIRE 77100 MEAUX ☎ 01 60 24 46 84			Titulaire du compte (Account Owner) DELAVALLE FABIEN (EI) 79 RUE DU BOIS DES JOIES 77350 LE MEE SUR SEINE		
Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.					PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

L'acompte sera déduit du prix dû par le Client, lors du règlement complet de sa commande.

5.2.2 Paiement du prix

Le prix est payable selon les modalités suivantes :

- Virement bancaire : les sommes devront apparaître sur le compte du Vendeur, le jour de la remise de la commande au client ou à toutes personnes désignées par lui,
- Carte bancaire,
- Espèces
- Chèque bancaire.
- PayPal

En cas de retard de paiement et de versement des sommes dues par le Client, au-delà du délai ci-dessus fixé, des pénalités de retard calculées au taux légal seront acquises automatiquement et de plein droit au Vendeur, sans formalité aucune.

En outre, concernant les clients professionnels, tout retard de paiement entraîne de plein droit l'application d'une indemnité forfaitaire de quarante (40) euros, sans préjudice des pénalités de retard.

Le retard de paiement entraînera l'exigibilité immédiate de l'intégralité des sommes dues par le Client, sans préjudice de toute autre action que le Vendeur serait en droit d'intenter, à cet égard, à l'encontre du Client.

En outre, le Vendeur se réserve le droit, en cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, de suspendre ou d'annuler la vente et/ou de suspendre l'exécution de ses obligations.

Article 6 – DROIT DE RÉTRACTATION

Conformément à l'articles L 221-28 du code de la consommation, le délai de rétractation ne peut être exercé pour les contrats :

« 3° De fourniture de biens confectionnés selon les spécifications du consommateur ou Nettement personnalisés ;
4° De fourniture de biens susceptibles de se détériorer ou de se périmer rapidement ;
(...) »

Ainsi le Client ne peut exercer un quelconque droit de rétractation dès lors que la commande est validée.

Article 7 – ANNULATION ET REPORT

Article 7.1 - A l'initiative du Client

Les demandes de report à l'initiative du Client sont acceptées.

Toute demande doit être communiquée au Vendeur au minimum 1 semaine avant la date de livraison prévue initialement, par le biais d'un mail à l'adresse suivante : fabien.delavalle@auxdelicesdefab.com
Dans cette hypothèse la date de livraison pourra être modifiée, selon les disponibilités du Vendeur.

La nouvelle date de réalisation et de livraison devra intervenir dans un délai maximum de 12 mois, suivant la date initiale de livraison. Au-delà, l'acompte sera perdu et aucun remboursement ne sera effectué.

Étant ici précisé que le Vendeur pourra refuser de réaliser le Produit initialement commandé par un nouveau produit en raison de matières premières hors saison, à la nouvelle date choisie.

Le Vendeur proposera ainsi au Client un autre Produit dans une fourchette de prix équivalente.

En cas de refus par le Client, l'acompte sera perdu.

En cas d'annulation, aucun remboursement ne sera effectué par le Vendeur.

Article 7.2 - A l'initiative du Vendeur

En cas d'impossibilité pour le Vendeur de livrer la commande ou de réaliser la commande à la date et au lieu préalablement convenus entre les parties, le Vendeur remboursera intégralement le Client dans un délai de 1 semaine par virement bancaire.

Article 8 – TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ ET DES RISQUES

Le transfert de propriété des Produits du Vendeur au Client, ne sera réalisé qu'après complet paiement du prix par ce dernier, et ce quelle que soit la date de livraison desdits produits.

Conformément aux dispositions de l'article L 216-4 du Code de la consommation, « tout risque de perte ou d'endommagement des biens est transféré au consommateur au moment où ce dernier ou un tiers désigné par lui, et autre que le transporteur proposé par le professionnel, prend physiquement possession de ces biens. »

Article 9 - RESPONSABILITÉ

Le Vendeur garantit au Client que les Produits sont fabriqués et emballés selon des règles de qualité strictes et conservés conformément aux normes en vigueur en France.

Les Produits vendus étant des produits périssables, la responsabilité du Vendeur ne saurait être engagée en cas de non-respect par le Client, des conditions de conservation et/ou des consignes de conservation, ou en cas de consommation des produits par le Client au-delà de la date limite de conservation à savoir 2 jours suivant la date de réalisation

Le Vendeur dégage sa responsabilité pour tout manquement à ses obligations contractuelles dans l'hypothèse d'une force majeure ou fortuite, y compris, mais sans y être limité : Catastrophes, incendies, grève interne ou externe, défaillances ou pannes internes ou externes, et d'une manière générale tout événement ne permettant pas la bonne exécution des commandes.

En tout état de cause, seuls les préjudices directs pourront permettre l'engagement de la responsabilité du Vendeur, étant précisé que cette dernière ne pourra être supérieure au total du montant des sommes encaissées par ce dernier et payées par le Client dans le cadre de l'exécution des présentes CGV.

Article 10. DROITS ET OBLIGATIONS DES PARTIES

Article 10.1- Obligations du Vendeur

Le Vendeur s'engage à délivrer les commandes, de manière professionnelle avec tout le soin requis et à se conformer aux normes, standards et règles en vigueur en France.

Le Vendeur est tenu de réaliser la commande dans le cadre d'une obligation de moyen et ne garantit, en aucun cas, que la prestation commandée soit identique aux visuels et photographies transmises par le Client, ou présentés sur le Site.

En effet, les photographies et visuels des prestations traitées présentes sur le Site ou diffusé, ne sont pas contractuelles et ne sont utilisées qu'à titre de présentation des Produits.

La responsabilité du Vendeur ne pourra pas être engagée en cas de divergence entre ces photographies et visuels et le produit livré au Client.

Le Vendeur se réserve le droit de modifier la composition des Produits en fonction des aléas liés aux approvisionnements de matières premières. Celui-ci s'engage à en informer dans les plus brefs délais le Client.

En outre, le Vendeur se réserve le droit de refuser toutes commandes pour les raisons suivantes, à savoir :

- Charge de travail trop importante
- Non-respect des conditions générales de vente,
- Mauvais rapport préexistant entre le Client et le Vendeur.
- Refus de réalisation de certains Produits présents sur le Site en raison de produits hors-saison ou indisponibles

Article 10.2 Obligations du Client

Le Client s'engage à communiquer au Vendeur toutes les informations utiles à la réalisation des prestations sur mesure et des éventuelles allergies.

A ce titre, le Client devra fournir au Vendeur tout renseignement lui permettant d'avoir une bonne connaissance de ses besoins.

Le Client s'engage à fournir des données exactes, à jour, complètes et à en préserver l'exactitude. Le Client s'engage à ne pas créer de compte sous une fausse identité. Il appartient au Client de mettre à jour les données le concernant.

En cas d'erreur dans le libellé des coordonnées du Client, l'entreprise Aux Délices de Fab' ne pourra en aucun cas être tenue responsable de l'impossibilité de livrer le destinataire.

Article 11 – PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018, il est rappelé que les données nominatives demandées au Client, par le Vendeur, sont nécessaires au traitement de sa commande et à l'établissement des factures, notamment.

Le Vendeur s'engage à protéger les données personnelles collectées.

Le Client consent expressément à la collecte des données suivantes : nom, prénom, numéro de téléphone, adresse mail, adresse postale, coordonnées bancaires, le cas échéant.

Le destinataire des données personnelles est Delavalle Fabien, responsable du traitement des données personnelles. Aucune donnée n'est transmise, vendue ou louée à des tiers.

Les données personnelles récoltées seront conservées pour une durée maximale de 36 mois après la fin de l'achat ou de la location.

Les différentes données à caractère personnel ne seront pas conservées plus longtemps que nécessaire aux fins pour lesquelles elles ont été récoltées, y compris au regard du respect des obligations légales ou fiscales.

Le Client dispose, conformément aux réglementations nationales et européennes en vigueur, d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification, d'opposition, de portabilité et de limitation du traitement s'agissant des informations le concernant.

Aux fins d'application de la présente clause et notamment, afin de s'assurer du traitement de confidentialité des données du Client, le Vendeur a désigné conformément aux dispositions du règlement général sur la protection des données (RGPD), un délégué à la protection des données à savoir : Delavalle Fabien, qu'il est possible de contacter à l'adresse mail suivante : fabien.delavalle@auxdelicesdefab.com

En cas d'insatisfaction, le Client dispose du droit d'adresser une réclamation auprès de l'autorité compétente en la matière, à savoir : Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) – 3 Place de Fontenoy- TSA 80715 PARIS CEDEX 07 – 01 53 73 22 22.

Article 12– FORCE MAJEURE ET IMPREVISION

Article 12.1 - FORCE MAJEUR

Les Parties ne pourront être tenues pour responsables si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une quelconque de leurs obligations, telles que décrites dans les présentes, découle d'un cas de force majeure, au sens de l'article 1218 du Code civil.

En cas de survenance d'un événement de force majeure rendant impossible l'exécution de ses obligations par l'une des Parties, cette dernière ne pourra être tenue pour responsable envers l'autre Partie de ce fait.

Article 12.2 - IMPREVISION

En cas de changement de circonstances imprévisibles lors de la conclusion du Contrat, conformément aux dispositions de l'article 1195 du Code civil, la Partie qui n'a pas accepté d'assumer un risque d'exécution excessivement onéreuse peut demander une renégociation du Contrat à son cocontractant.

Article 13 – INEXECUTION

En cas de défaut de la part du Client à remplir les obligations résultant des présentes CGV et spécialement de payer à échéance le prix des biens, les obligations du Vendeur seront suspendues. Les obligations du Vendeur pourront reprendre conformément aux termes des CGV au moment où le Client aura remédié à son ou ses défauts.

Article 14 – LITIGES

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat de Produits, conclues en application des présentes CGV pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pu être résolues entre le Vendeur et le Client, seront soumis aux tribunaux relevant de la ville du siège social du Vendeur, dans les conditions de droit commun.

Le Consommateur non professionnel est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de la Commission de la médiation de la consommation (article L 615-1 du code de la consommation) ou auprès des instances de médiation sectorielles existantes, et dont les références figurent ci-après :

La Société Médiation Professionnelle www.mediateur-consommation-smp.fr 24 rue Albert de Mun - 33000 Bordeaux ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation.



SOCIÉTÉ MÉDIATION PROFESSIONNELLE
MÉDIATION DE LA CONSOMMATION

Article 15 – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le Vendeur est propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des documents, ainsi que tout élément visuel, illustration, prototypes, formes, recettes, photographies, et de tout autre élément réalisé par lui et ce même si cela a été fait à la demande du client, transmis dans le cadre de la réalisation des Produits, ou présents sur son Site.

Le Client s'interdit donc toute reproduction, utilisation, transmission, reproduction ou exploitation desdits documents ou éléments visuels, sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du Vendeur qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

Le Client s'interdit de supprimer les mentions de copyrights, de marque ou de toute autre mention légale sur les contenus proposés par le Vendeur.

Article 16 – DROIT APPLICABLE ET LANGUE

Les présentes CGV et les opérations qui en découlent sont régies par le droit français. Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

Si l'une quelconque des dispositions des présentes CGV était annulée, cette nullité n'entraînerait pas la nullité des autres dispositions desdites CGV qui demeureront en vigueur entre le Vendeur et le Client.

Article 17 – INFORMATIONS PRÉCONTRACTUELLES

L'Acheteur non professionnel reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa commande et à la conclusion du présent contrat, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes CGV et de toutes les informations listées à l'article L. 221-5 du Code de la consommation, et notamment les informations suivantes :

- Les caractéristiques essentielles des biens objets de la vente ;
- Le prix et les frais annexes ;
- En l'absence d'exécution immédiate du contrat, la date ou le délai à laquelle aura lieu la livraison ;
- Les informations relatives à l'identité du Vendeur, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités, si elles ne ressortent pas du contexte,
- Les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre ;
- La possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige pour le Consommateur non professionnel ;
- Les informations relatives au droit de rétractation (existence, conditions, délais, modalités d'exercice de ce droit et formulaire type de rétractation), aux modalités de résiliation et autres conditions contractuelles importantes.
- Les moyens de paiement acceptés.

Le fait pour une personne physique (ou morale), d'effectuer une réservation via la signature d'un devis emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes CGV et obligation au paiement des biens objets de la commande, dans les conditions ci-dessus définies, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au Vendeur.